

## DÉCROCHANT DEUX NOUVEAUX CERTIFICATS D'EXCELLENCE LORS DU FORUM MONDIAL DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, CDG PRÉVOYANCE (CNRA / RCAR) REÇOIT LE PRIX SPÉCIAL D'EXCELLENCE ET DEVIENT L'UNIQUE ENTITÉ DE SÉCURITÉ SOCIALE AU MONDE AVEC 6 CERTIFICATS D'EXCELLENCE



Lors de la première journée du Forum Mondial de la Sécurité Sociale organisé à Marrakech, Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'Assiste, CDG Prévoyance, la Branche Prévoyance de la Caisse de Dépôt et de Gestion, en charge de la gestion de la CNRA et du RCAR, devient l'unique entité de sécurité sociale au monde détenant 6 certificats d'excellence en décrochant, aujourd'hui, deux nouveaux certificats d'excellence de bonnes pratiques de l'Association Internationale de la Sécurité Sociale -AISS-.

Ces deux nouvelles distinctions prestigieuses : **1°) erreur, évasion et fraude, dans les systèmes de sécurité sociale** et **2°) recouvrement des cotisations et conformité**, viennent s'ajouter aux quatre autres certificats d'excellence déjà reçus par CDG Prévoyance, à savoir :

- i) bonne gouvernance,
- ii) qualité des services,
- iii) technologie de l'information et de la communication,
- iv) communication des administrations de la sécurité sociale.

**Mohamed Ali BENSOUDA, Directeur Général de CDG Prévoyance a déclaré :**

*« Le prix d'excellence que nous recevons aujourd'hui est d'abord une reconnaissance de la qualité, de l'engagement et le dévouement des femmes et des hommes de CDG Prévoyance qui œuvrent au quotidien au service de millions de nos concitoyens ; Il nous honore. »*

Les distinctions AISS des bonnes pratiques récompensent les efforts couronnés de succès que déploient les institutions de la sécurité sociale pour améliorer leur fonctionnement et parvenir à l'excellence dans le domaine de la sécurité sociale. Elles ont pour but de mettre en valeur et de diffuser les bonnes pratiques en matière d'administration de la sécurité sociale mises en œuvre par les institutions membres de l'Association. Elles leur offrent également une occasion unique de faire connaître à un public international les principales initiatives administratives et solutions innovantes qu'elles ont mises en œuvre.

Institués en 2008, ces prix permettent de découvrir les solutions opérationnelles et administratives élaborées par les institutions membres et sont décernés par un jury international composé d'experts en sécurité sociale reconnus, disposant de connaissances et d'expérience aussi bien mondiales que régionales. Les quatre critères retenus sont : les résultats atteints, le caractère innovant, la robustesse et le caractère reproductible.

